

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Commerces de proximité : 486 511 \$ investis dans Lotbinière-Frontenac

Saint-Agapit, le 8 décembre 2025. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Geneviève Guilbault, la députée de Lotbinière-Frontenac, M^{me} Isabelle Lecours, annonce que le gouvernement du Québec octroie une somme de 486 511 \$ pour soutenir 4 projets visant à assurer à la population de Saint-Gilles, Adstock, Leclercville et Saint-Adrien-d'Irlande la mise en place d'un commerce de proximité et la bonification de l'offre des commerces locaux.

Cette annonce découle d'un appel de projets s'adressant aux commerces situés dans des municipalités de moins de 20 000 personnes, qui s'est tenu dans le cadre du volet Commerces de proximité du Fonds régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Citations :

« Dans la liste de ce qui nous est essentiel au quotidien, il y a plusieurs choses, allant de la nourriture aux produits de nettoyage, en passant par l'essence pour la voiture. Et, dans plusieurs communautés, on a accès à tout cela par le biais des commerces de proximité, qui s'avèrent de véritables plaques tournantes de la vitalité économique et sociale de nos régions. Je suis fière de soutenir des projets qui ont une incidence aussi directe et positive sur la qualité de vie des citoyens, et qui permettent de maintenir des emplois et des services importants en dehors des centres urbains. Il s'agit d'un autre geste fort pour attirer familles, entrepreneurs, touristes et autres visiteurs dans nos belles régions du Québec! »

Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales

« Je suis très contente pour Alimentation St-Gilles, la Coopérative de consommateurs de Saint-Méthode-de-Frontenac, Gestion Loisir Leclercville et la Société Coopérative Agricole de St-Adrien d'Irlande! Il est important d'agir pour assurer les services de base dans les petites municipalités en soutenant les commerces de proximité. Ce sont des entreprises qui sont au cœur de la vie des municipalités et qui génèrent de la richesse dans nos milieux. »

Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac

Faits saillants :

- Cette annonce découle du deuxième appel de projets qui s'est tenu dans le cadre du [volet Commerces de proximité](#) du [FRR](#). Ce volet est doté d'une enveloppe de 50 millions de dollars sur 5 ans.
- Un troisième appel de projets pour le volet Commerces de proximité du FRR sera lancé cet automne. Il s'adressera aux entreprises à but lucratif ou sans but lucratif, soit les entreprises privées et celles d'économie sociale.

Source : Camille Jean

Attachée politique et responsable
des communications
Bureau de la députée de
Lotbinière-Frontenac
418-881-3450 poste 84163
camille.jean@assnat.qc.ca

Information : Arslan Tifouri

Conseiller aux communications
Cabinet de la ministre des Affaires
municipales
367 763-1993
Arslan.Tifouri@mam.gouv.qc.ca